

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Tarn

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE PUYGOUZON

Séance du 03 avril 2024

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : 27.

En exercice : 27.

L'an deux mille vingt-quatre et le trois avril à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUFOUR, Maire.

Qui ont pris part à la délibération : 21.

Date de la convocation : 18/03/2024

Présents : M. DUFOUR Thierry, MME CONDOMINES MAUREL Nadine, M. BOUCHON Christophe, M. DE LAGARDE Vincent, MME BOUSQUET Audrey (Procuration de MME MALAQUIN Hélène), M. HEIM Philippe, MME VIGUIÉ Nawel, M. KROL Alfred, M. ANTOINE Gérard MME BLANCO Caroline (Procuration de MME BONNET Céline), M. CACERES Philippe (Procuration de MME VERGNES Brigitte), MME COBOURG Monique, M. GAYRARD Alain, M. GOUTY Michel, M. GOZE Emile, M. JOUANY Claude (Procuration de M. TROUCHES Michel), MME LAGHZAOUI Nawal.

Date d'affichage : 18/03/2024

Absents excusés : MME TAMBORINI Christine, MME BONNET Céline (Procuration à MME BLANCO Caroline), M. COSQUER Cyril, MME MALAQUIN Hélène (Procuration à MME BOUSQUET Audrey), M. TROUCHES Michel (Procuration à M. JOUANY Claude), MME VERGNES Brigitte (Procuration à M. CACERES Philippe).

Absents : M. BAYLE Nicolas, MME DUBOIS Océane, M. PAULIN Samuel M. ROYER Jacques

Secrétaire : MME COBOURG Monique.

N° DEL2024-25 : Dénomination d'une voie publique.

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **Considérant** qu'il appartient au conseil municipal de délibérer sur la dénomination des rues, des places publiques, et des bâtiments publics.
- **Considérant** qu'un lotissement a été créé chemin de la Brugue sur les parcelles d'origine ZK 286 et ZK 296 et qu'il convient de donner un nom à la voirie desservant ce lotissement pour faciliter le repérage, le travail des préposés de la Poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- o **DÉCIDE** d'attribuer le nom de « **rue Lucie AUBRAC** » à la voirie desservant le lotissement situé chemin de la Brugue sur les parcelles d'origine ZK 286 et ZK 296 conformément au plan annexé à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

La secrétaire de séance

Monique COBOURG



VOTES : Pour : 14
Contre : 0

Abstentions : 7 : MME COBOURG Monique, M. CACÉRÈS Philippe (Procuration de MME VERGNES Brigitte), M. GAYRARD Alain, M. JOUANY Claude (Procuration de M. TROUCHES Michel), M. KROL Alfred, M. TROUCHES Michel (Procuration à M. JOUANY Claude), MME VERGNES Brigitte (Procuration à M. CACÉRÈS Philippe)

Le Maire

Thierry DUFOUR

